



COMPTE RENDU
REUNION F3SCT DU 15 OCTOBRE 2025

Ordre du Jour

Approbation du compte rendu du 14 mai 2025

1. DRH – Bilan de la convention FIPHFP 2022/2025
Pour information
2. DRH - Référentiel BOE
Pour information
3. OS - Restitution du compte rendu de la visite suite à un AT au
Lycée La Martinière-Duchère (69).
Pour information

Bilan Convention FIPHFP*Questions FO :*

Force Ouvrière tout d'abord remercie pour le travail effectué tous les jours pour nos collègues.

FO fait remarquer qu'il y a 874 RQTH et 174 ATI

Le taux de personnels handicapés est majoritairement puisé au sein des agents en postes .

Le nombre d'agents en ATI est stable.

Est-ce que la réorganisation des directions va simplifier le millefeuille administratif et faciliter la transversalité et le suivi des dossiers de demande d'aménagement de poste par le médecin du travail ?

Entre 2023 et 2025 vous constatez un triplement du nombre de dossiers pour les seuls agents des lycées. Ses chiffres malheureusement ne feront qu'augmenter au vu du manque de personnel et du non-respect des aménagements de postes pourtant prescrits par le médecin du travail.

Pour FO, la pénibilité ces non-remplacements de postes lors des maladies ordinaires engendrent un épuisement et une usure prématurée de nos collègues souvent déjà vieillissants et fatigués par de nombreuses années de travail pénible.

Le constat est affligeant : il nous semble urgent de revoir la politique d'embauche de personnels formés et d'accompagner leurs conditions de travail.

Proposition FO pour la F3SCT:

Nous demandons que l'exécutif lance une campagne de rencontres des agents sur le terrain pour évaluer les manques et les besoins de matériels pour prévenir les risques de maladies professionnelles de prise en compte du handicap et d'adaptation des postes sur les différents sites de la région.



Concernant les fiches :*La sécurité sur les travaux de coupe et de taille:*

Nous rappelons que le stockage de carburant est limité 20 litres maximum dans des jerricans homologués stocké dans un local aéré sec à l'abris de toute source de chaleur et de zone d'habitation (internat) .

Concernant les travaux en hauteur :

Les PIR font elles parties d'un marché avec la Région ou à la charge des établissements avec leur dotation ? Nous déplorons que celles-ci soient souvent mises de côté car trop lourdes trop volumineuses à manipuler pour des dépannages au profit d'un simple escabeau. Il nous semble nécessaire que ces points soient pris en comptes lors de l'achat.

L'utilisation du harnais ne doit se faire que par des personnels formés au préalable et pour des interventions de premier niveau. Tous travaux d'élagage en hauteur avec ce type d'équipement seraient selon nous à proscrire. Un rappel en ce sens nous paraît nécessaire tout comme l'emploi de sociétés spécialisées pour des travaux plus importants.

Questions Diverses :

Nous avons souhaité avoir connaissance des conclusions sur l'enquête administrative conduite au lycée Gabriel Voisin.

Nous avons fait également un rappel sur la situation de l'Antenne de St-Etienne après plusieurs sollicitations en Formation spécialisée et une demande d'un jour de travail Exceptionnel au vu de la situation.

Réponse de l'exécutif concernant la question que Force Ouvrière avait posée le 14 mai 2025

« FO voudrait savoir combien d'agents sont en reclassement professionnelle. Combien ont été reclassés et combien de nos collègues ont quitté la région pour faute de reclassement professionnelle. »

Réponse :

Actuellement 122 agents en reclassement dont 13 dossiers en pause/standby pour raison de santé. Cela correspond à 109 dossiers actuels en cours d'accompagnement.

Pour la période 01/01/24 au 01/06/2025 : 23 agents reclassés (PPCE et PPR) + 3 agents qui sont en disponibilité pour convenances personnelles (1 contrat au sein de l'armée de terre et 2 contrats dans le secteur privé).

